

variés, plus de cystites de tous genres, plus d'incontinence urinaires qu'en trois ans d'une clientèle ordinaire.

Et encore faut-il dire quels soins mettent le chef de clinique, le surveillant en charge et les internes à rendre profitables à l'élève les examens qu'il fait et à lui apprendre à ne pas confondre l'incontinence causée par rétrécissement avec celle de l'hypertrophie prostatique, de la cystite tuberculeuse, etc., etc.

Voilà, monsieur le doyen, comment, en très peu de temps, on peut acquérir une assez grande expérience.

Cela nous paraît si facile à comprendre que, vraiment, nous sommes plus que surpris que vous ne l'ayez pas compris, encore—et que vous croyiez que l'expérience n'est l'apanage que du praticien ordinaire, qui, la plupart du temps, dans notre pays, n'a pu suivre même les hôpitaux dont nous disposons.

Est-il nécessaire de vous dire que bien peu sont de votre avis, et qu'ici même, à Montréal, nos médecins anglais les plus supérieurs, dont la haute valeur est incontestable et qui ont à leur disposition les richesses de l'Hôpital Général et du Royal Victoria, considèrent qu'ils ont besoin tous les trois ou quatre ans d'un voyage en Allemagne, en France et aux États-Unis, pour se tenir vraiment à la hauteur ?

Monsieur le doyen, soyez persuadé que nous avons fait tous nos efforts pour vous traiter, dans cette présente lettre, avec l'extrême politesse, dont vous nous avez donné un si bel exemple dans la votre.

Cela pourtant ne saurait nous entraîner jusqu'à approuver vos erreurs, à ne pas réfuter certaines accusations injustes à notre égard, et à laisser vos lecteurs sous une fausse impression quant aux études que l'on peut faire en Europe.

Et nous terminons en disant que, si vous êtes de bonne foi, il est de votre devoir d'exhorter les élèves, qui viennent de finir leur quatrième année à aller en Europe continuer, compléter, autant que possible, les études qu'ils ont commencées chez vous.

Pour notre part, nous sommes heureux de le répéter, c'est un devoir auquel nous ne faillirons pas, et nous nous promettons de le leur dire et redire, en toute occasion.

LA DIRECTION.

LES THÈSES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Les journaux nous ont appris que le ministre de l'instruction publique venait d'accorder au Collège des Médecins de la Province de Québec, un exemplaire des thèses de la Faculté de Paris. Il ne